



# TRiSCOPE

> [www.trith.fr](http://www.trith.fr) - MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE TRITH-SAINT-LÉGER

## TOUS CONCERNÉS ! NON À LA FERMETURE DES CLASSES



06

VOEUX  
À LA POPULATION



08

LES FEMMES  
SOLIDAIRES MOBILISÉES



# SOM MAIRE

09

TRAVAUX DANS LA VILLE



10

RETOUR SUR UNE BELLE JOURNÉE



13

VIE ASSOCIATIVE



15

THÉ DANSANT :  
PRENEZ DATE



19

A LA MÉDIATHÈQUE  
«GUSTAVE ANSART»



20

PROGRAMMATION  
CULTURELLE



TRISCOPE N°082 - JANVIER 2024

Mensuel édité par la mairie de Trith-Saint-Léger  
03.27.23.75.00

Service Information et Communication :

Place de la Résistance, 59125 Trith-Saint-Léger

Tél. : 03 27 24 06 69

Courriel : communication@trith.fr

Site Internet : www.trith.fr

Directeur de la publication : Dominique SAVARY

Rédaction et PAO : Service Communication

Charte graphique : Service Communication

Impression : Imprimerie Danquigny

Tirage : 3 000 exemplaires

Distribution : Ostrevent Espace Services

SAMU



POLICE



POMPIER



Police (Valenciennes) : 03 27 28 28 28  
Gendarmerie (Valenciennes) : 03 27 22 55 00  
EDF dépannage : 08 10 33 35 59  
GDF dépannage : 03 27 36 90 60  
Service des eaux : 08 10 42 94 29  
Enfance maltraitée : 119

SOS femmes battues : 01 40 33 80 60  
Info-Drogues : 03 27 41 32 32  
Alcooliques anonymes : 08 20 32 68 83  
Protection des animaux : 03 27 78 62 56  
Centre anti-poison : 08 25 81 28 22

## > Tour de garde

A la demande des médecins et de leur coordination, la liste des médecins de garde n'est plus rendue publique. Il vous faut impérativement composer le :

**NUMÉRO RÉGULATEUR :**  
**03 20 33 20 33**

## Etat-civil

### > Bienvenue aux bébés

Neïssa NARDIN  
Mahé DELPORTE

### PHARMACIENS

Le tour de garde des pharmaciens de Trith-Saint-Léger a rejoint celui de Valenciennes-Sud. Dorénavant il faut appeler le commissariat de Valenciennes au 03 27 28 28 28 pour connaître les coordonnées de la pharmacie de garde.

### > Ils nous ont quittés

Dominique FLAMME  
Eric ISSARTEL  
Josette LECONTE  
Jean-Marc LEMOINE  
Marie-Hélène LANCRY née GLINEUR  
Gabrielle LEFEBVRE née LEMAIRE  
Jean-Pierre HEGO  
Gilbert SCHMITT

### Bienvenue à Alice

Christelle Chopin, Adjointe au Maire a rendu visite à Alice, Julia HALLÉ, premier bébé de l'année 2024, née le 5 janvier.

Au nom de la municipalité, l'élue a félicité Julia et Mikaël, les heureux parents du bébé.





**Chère Trithoise,  
Cher Trithois,**

*La traditionnelle cérémonie des vœux m'a donné l'occasion de tracer plusieurs perspectives et de préciser certains projets qui verront le jour prochainement.*

*Au chapitre des perspectives, nous continuerons d'être au service de tous sans exclusive.*

*Trith-Saint-Léger continuera de se transformer dans le sens de l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement.*

*Notre action continuera de s'inscrire dans le sens d'une transition écologique et énergétique indispensables pour notre présent et l'avenir des générations futures.*

*Dans une société où la notion de fraternité tend à s'étioler, nous continuerons d'être plus que jamais aux côtés des bénévoles qui dirigent les nombreuses associations de la ville. Les bénévoles permettent aux différentes catégories de la population de se rencontrer dans les clubs sportifs ou encore lors des manifestations organisées par les différents comités de quartiers. Leurs actions sont d'intérêts publics, il est donc légitime que les bénévoles soient soutenus.*

*Au chapitre des projets, le Conseil Municipal, sur ma proposition, a décidé en 2024 d'octroyer à chaque foyer de la commune deux chèques de 50 euros. L'un est destiné aux dépenses d'énergie, et l'autre pour des achats dans les commerces locaux. Comme l'an passé, cette action est rendue possible grâce à une gestion municipale rigoureuse, elle est rendue nécessaire à cause des choix gouvernementaux qui accentuent l'inflation. Nous communiquerons prochainement sur l'organisation de la distribution de ces chèques.*

*2024 verra également se profiler la réalisation d'une structure d'accueil de la petite enfance.*

*Notre volonté est de voir aussi s'implanter une maison de santé en complément des praticiens existants.*

*J'ai également confirmé lors de mon discours de cérémonie des vœux l'ouverture d'une épicerie solidaire à l'emplacement du Local Collectif Résidentiel dans le quartier des Artistes.*

*Comme vous pouvez le constater, nous ne restons pas l'arme au pied. J'aurai l'occasion de vous informer régulièrement de l'avancée concrète de ces différents projets.*

*Je vous souhaite bonne réception de cette nouvelle édition de Triscopes et vous réitère mes meilleurs vœux pour cette année 2024.*

**Dominique SAVARY**

Maire de Trith-Saint-Léger

Conseiller Départemental remplaçant

# EDI to

“  
DES PROJETS  
POUR 2024  
”



## **NON ! A LA FERMETURE DE CLASSE AU GROUPE SCOLAIRE GUSTAVE EIFFEL**

Le groupe scolaire Gustave Eiffel est aujourd'hui menacé d'une fermeture de classe. L'accueil de tous les enfants de ce quartier nécessite des moyens supplémentaires. Pour une égalité de traitement en faveur de tous les enfants, nous exigeons des mesures dérogatoires à la règle de la calculatrice. Aujourd'hui, l'indice de position sociale du Groupe Scolaire Gustave Eiffel est inférieur à celui des autres établissements de la ville. Nous sommes indignés et nous nous opposons avec force à cette fermeture de classe.



## Le sens du service public

Le Conseil Municipal a reçu en début d'année le personnel communal pour la traditionnelle présentation des vœux. Cette réunion conviviale a été marquée par des remises de médailles et la mise à l'honneur d'agents qui ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Après avoir présenté ses bons vœux et celui du conseil municipal à l'ensemble des membres du personnel communal, Dominique Savary a salué l'arrivée de Madame Legrand qui a pris ses fonctions de Directrice Générale des Services le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Il ajouta : « L'union fait la force... lorsqu'il y a travail d'équipe et collaboration, des choses merveilleuses peuvent être réalisées »... je pense que cela reflète ce qu'ensemble, tout au long de cette année 2023, nous avons accompli au service des Trithoises et des Trithois et qui se poursuivra pour 2024. L'équipe municipale et moi-même tenons à vous remercier. Nous sommes heureux que nos objectifs aient porté leurs fruits grâce à l'implication de vous toutes et tous à nos côtés. Certes, il y a eu des défis, des challenges à relever, mais votre détermination a rendu possible la mise en

œuvre d'actions décidées par l'équipe municipale, ce pour quoi la population nous accorde sa confiance. Vous avez bien sûr assuré l'organisation de notre programmation traditionnelle, mais aussi d'événements « phares » qui ont mobilisé nombre d'entre vous. Vous avez su, à ces occasions, allier vos compétences, faire preuve d'une cohésion de groupe, et si besoin d'ingéniosité pour finalement faire que ces projets soient des réussites. » Monsieur le Maire ajouta : « **Je me réjouis de pouvoir compter sur un personnel dévoué, qui a le sens du service public.**

Les nouveaux enjeux liés au dérèglement climatique et à la transition écologique imposent aux collectivités de revoir leur feuille de route. Vous avez dû vous adapter, je pense notamment au «zéro déchet», au « moins de pesticides », qui engendrent de nouveaux fonctionnements. Vous avez pris la mesure du problème, modifié des habitudes devenues obsolètes. Je sais aussi que vous participez avec enthousiasme à de nouveaux apprentissages qui vous sont proposés comme les formations handicap, le tri sélectif des déchets ou encore la formation PSC1. Toutes ont rencontré un franc succès. Nous ne pouvons que vous y encourager. Vous pouvez être fiers de votre travail, pour les missions que vous assurez au quotidien auxquelles la population reste très attachée. Votre audace bouscule

la routine et apporte ce vent nouveau qui valorise TRITH SAINT LEGER, pour que beaucoup se disent « il y fait bon vivre ». En conclusion Dominique Savary déclara : « **Comme vous le savez, je reste fermement opposé au recul de l'âge de départ en retraite.**

Cette avancée sociale a été gagnée au prix de luttes incessantes de nos anciens et telle qu'elle se profile, je pense que nous parlons maintenant de régression sociale. Une vie de travail mérite bien plus que cela. Je n'assombriai pas davantage la situation, car avec l'inflation, il y a déjà de quoi nous mettre le moral en berne et donc pour conclure sur une note d'optimisme et prolonger un peu l'esprit de Noël, je tiens plutôt à rappeler le vote par le Conseil Municipal de 2 délibérations : d'une part le doublement de la participation de la Ville au contrat prévoyance qui est passé de 20 à 40 euros par agent et d'autre part le versement d'une prime pouvoir d'achat. Les élus ont choisi de vous en faire bénéficier au montant maximum. Je veux aussi vous dire que tous les agents qui avaient les conditions requises ont bénéficié d'un avancement de grade en 2023, soit 33 d'entre vous. Il en est de même pour les promotions internes qui elles, sont examinées au CDG59 qui statue en dernier ressort : 8 d'entre vous ont ainsi été promus en 2023. ».

# [Voeux au personnel]



## **Médailles d'argent pour 20**

### **années de mandat électif :**

Sandrine Gumez - Malika Yahiaoui - Jean-Paul Dubois - Robert Lagache. Monsieur le Maire a également mis à l'honneur Philippe Poteau pour 40 années de mandat municipal.

## **Médailles d'argent pour 20**

### **années de service :**

Nathalie Airar - Delphine Collier - Marie-claire Devassine - Guislaine Dubrunquez - Laurence Huygens - Aurore Lecolinet - Magalie Mortelec - Sophie Serir - Gilbert Chery.

## **Médailles vermeil pour 30**

### **années de service :**

Pascale Alleg - Anne-Marie Delcroix - Tayeb Benhammou.

## **Médailles or pour 35 années**

### **de service :**

Sylvie Baudoux - Béatrice Chatelain - Pascale Delcourt - Danièle Delepine - Patricia Hardoin - Jean-Claude Day.

## **Médaille d'argent 20 ans et**

### **départ en retraite :**

Françoise Donnaint

## **Départs en retraite :**

### **Personnel féminin :**

Annie Boutrouille - Evelyne Bis - Pascale Detrez - Marie-Thérèse Fontaine - Michèle Proix - Guerlanda Seminerio.

### **Personnel masculin :**

Roger Hocq



## 2024 et son lot de projets

**Dominique Savary, Maire, et les membres du Conseil Municipal ont présenté leurs vœux à la population au cours d'une réception organisée au Théâtre des Forges «René Carpentier». Après la diffusion d'un film retraçant les événements locaux de l'année écoulée, Monsieur le Maire a évoqué quelques perspectives pour l'année 2024.**

Après la diffusion du film, Jean-Paul Dubois, Premier Adjoint au Maire, a souhaité la bienvenue et ses bons vœux aux nombreuses personnes présentes. Il a passé la parole à Dominique Savary qui déclara : *« Je vous souhaite en mon nom et celui du Conseil Municipal une bonne et heureuse année 2024, que celle-ci vous apporte la santé, du bonheur et la réussite de vos projets. Le film que nous venons de voir met en lumière les multiples facettes de la vie Trithoise en 2023. Une année qui fut riche dans bien des domaines. Faire vivre le territoire, pour nous, élus de terrain, prend tout son sens au travers notamment de ces rencontres avec la population, qu'elles soient sportives, culturelles, festives ou autres. Je remercie ce soir toutes les associations de la ville et leurs bénévoles, les Trithoises et les Trithois. Car, nous avons cette chance, à TRITH ST LEGER, de pouvoir compter sur ces forces vives. J'y associe le personnel communal dont l'implication contribue également à la réussite de nos actions. Encore un grand merci ! A cette occasion je souhaiterais particulièrement remercier Aymeric ROBIN, Président de la CAPH ainsi qu'Isabelle CHOAIN et Jean-Claude DULIEU, Conseillers Départementaux pour tout leur soutien. Au sein de cette instance qu'est la CAPH, les élus communautaires des 47 communes membres ont adopté le 3 juillet dernier le Plan Climat Air Energie Territorial qui s'avère être une source de conseils et d'inspiration quant aux choix que nous faisons. Ce plan nous guide à trouver les meilleures solutions pour notre territoire, et ainsi ancrer le futur de notre ville, dans le respect des enjeux de la transition énergétique et écologique. Nos engagements pour éviter le gaspillage alimentaire, économiser les énergies ou encore tenter d'atteindre le Zéro Déchet sont des axes forts et prioritaires qui sont travaillés au quotidien. »* Et d'ajouter : **« Comme vous avez pu le voir, TRITH SAINT LEGER, résolument tournée vers l'avenir, se redessine. TRITH-SAINT-LEGER construit, aménage, rénove, s'embellit.** Notre ville, pionnière en matière de classes transplantées, d'activités multiples en faveur de la petite enfance et de la jeunesse continue sur sa lancée... Les Jeux Olympiques PARIS 2024 animeront cette année nos enfants et sans aucun doute nos associations. D'autant plus que le relais de la flamme passera par la Porte du Hainaut à Wallers Arenberg le 2 juillet prochain. *« L'enfance est notre doux espoir », disait Maurice Thorez... cela résonne en nous, et s'est concrétisé en juin dernier par l'ouverture du relais petite enfance au sein des locaux de l'école maternelle Jean Macé. Afin de compléter le panel existant, se profile également la réalisation d'une structure d'accueil de la petite enfance. Nos anciens méritent tout autant notre attention! Nous faisons en sorte qu'ils puissent profiter tout au long de l'année de sorties*



# [Réception des vœux]



Les élèves du Lycée Léonard De Vinci étaient à pied d'oeuvre avec le personnel communal pour cette cérémonie.

et de moments de convivialité. Pour préserver leur santé et celle de tous, notre volonté est de voir s'implanter sur notre territoire communal, une maison de santé, en complément des praticiens exerçant déjà sur notre commune. Nous y travaillons d'arrache-pied, multiplions les contacts, espérant vivement voir des médecins et autres professionnels de la santé et du paramédical s'y installer. Nous vous informerons des avancées sur ce sujet en temps voulu. Aujourd'hui je souhaite vous confirmer l'ouverture très prochaine de l'épicerie solidaire, projet porté par notre Centre Communal d'Action sociale. Cette belle initiative est en cours de réalisation en lieu et place du L.C.R. Les bureaux administratifs du CCAS vont eux, être transférés dans les locaux de l'ex-trésor public afin d'améliorer les conditions d'accueil, d'accessibilité de nos bénéficiaires. Notre service culturel va également déménager pour intégrer les locaux de la Mairie Annexe du Poirier. Quant aux ateliers d'arts plastiques, ils seront regroupés dans le bâtiment de la bibliothèque du Poirier, où cette dernière continuera d'offrir ses services sous une forme plus adaptée à la demande. » Monsieur le Maire évoqua également la situation à VALDUNES : **« en ce début d'année, VALDUNES reste plus que jamais au cœur de nos préoccupations. L'enjeu est de taille. J'en profite pour remercier mes amis Aymeric ROBIN, Jean-Claude Dulieu, qui nous accompagnent dans les nombreuses démarches entreprises et les différentes réunions organisées. Quelle douche froide ! Comme le dit la presse. Quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre que seul le site de Leffrinckouke a fait l'objet d'une offre de reprise. Quant à celui de TRITH SAINT LEGER, alors même que l'état, par la voix d'Emmanuel MACRON s'était engagé à se battre pour le maintenir, il n'y a toujours pas de repreneur. L'Etat doit prendre ses responsabilités. Des paroles, mais pas d'actes ! Nous Elus de terrain, nous allons nous battre aux côtés des ouvriers. Nous ne vous laisserons pas tomber. Soyez-en assurés ! »**

En conclusion Dominique Savary, ajouta : « Ces temps tourmentés par l'inflation, la guerre, les conflits dans le monde ont des répercussions directes sur la baisse du pouvoir d'achat. Nombre de foyers, d'entreprises et de commerces Trithois en souffrent, impactés par les augmentations de toutes sortes. Les élus de Trith saint léger restent plus que jamais à vos côtés. Nous avons donc décidé de reconduire l'initiative impulsée en 2023, d'octroyer une aide financière de 100 euros à tous les foyers Trithois. Elle sera à dépenser pour moitié chez nos commerçants et l'autre moitié permettra de régler vos dépenses énergétiques. Avant de conclure, il me tient à cœur de vous dire combien nous sommes fiers de vous servir, de contribuer à la vie de notre commune. Je vous remercie pour votre enthousiasme à vivre tous les événements que nous proposons aux différentes catégories de la population. C'est un réel plaisir de partager avec vous tous ces beaux moments et nous ferons en sorte qu'il y en ait bien d'autres. Pour clore notre soirée, je vous invite au pot de l'Amitié servi par les élèves du Lycée Hôtelier Léonard de Vinci encadré de leurs professeurs et du personnel de notre cuisine centrale. **Vive 2024, Très bonne année à vous tous ! »**





## PAUVRETÉ, PRÉCARITÉ, INFLATION – FEMMES SOLIDAIRES DÉCRÈTE L'ÉTAT D'URGENCE

**Au cours d'une réunion organisée en début d'année, les animatrices du comité local de Femmes Solidaires présidé par Nadine Prévot ont évoqué la situation présente.**

Chaque année, forte de son expérience dans toutes les régions de France, Femmes solidaires dénonce les inégalités territoriales persistantes et la féminisation de la pauvreté. Les femmes témoignent, dans nos permanences et lors de nos rencontres, de leurs difficultés, leur stress, leur inquiétude. Considérée principalement sous l'angle de la privation économique, la pauvreté est aussi matérielle et sociale (logement, santé, accès à internet, loisirs, vacances, etc) et les femmes en sont les premières victimes : le taux de pauvreté des femmes s'élève à 15,2 % contre 14,3 % pour les hommes. C'est vrai nous avons la sensation de nous répéter, pourtant aucune mesure n'est prise pour enrayer la pauvreté des femmes. Les vagues d'austérité successives, la crise sanitaire de la COVID 19, la guerre en Ukraine, l'augmentation des prix alimentaires de 11,8 %, ceux de l'énergie de près de 20 %, rendent toujours plus difficile de se nourrir, se chauffer, s'éclairer. Ces difficultés s'inscrivent dans la réalité de notre société : tout le monde n'est pas protégé pour y faire face. Les femmes sont particulièrement impactées. L'évolution des politiques publiques n'est pas favorable à l'égalité et les causes de la féminisation de la pauvreté sont majoritairement le résultat des inégalités professionnelles qui se cumulent tout au long de leur vie et d'un système capitaliste qui aggrave le cycle de leur précarité. Aucune réforme n'a éliminé les inégalités salariales, ni les temps partiels imposés, les interruptions de carrière pour élever les enfants et autres aléas de la vie. Aucune mesure coercitive pour les entreprises n'est prise puisque les femmes touchent encore 22 % de moins que les hommes, 78 % des temps partiels sont imposés par les employeurs sous forme de contrats modulables et elles occupent 70 % des emplois en CDD et intérim. Nous en avons assez

des bons sentiments. La réforme des retraites traduit les choix de notre société, particulièrement indignes. Les retraites des femmes sont inférieures de près de 40 %, plus de la moitié des femmes retraitées touchent une pension inférieure à 900 euros. Et le gouvernement leur demande de travailler plus longtemps encore. La triple peine : temps partiel imposé, carrière hachée, pension diminuée ou carrière allongée. La réforme des retraites est la goutte d'eau qui fait déborder le vase des inégalités professionnelles. L'isolement et la pauvreté se conjuguent et sont aggravés par les inégalités territoriales qui prennent des aspects particuliers pour les femmes : désengagement de l'État en termes de services publics de la petite-enfance, de l'éducation, de la santé, des transports... Elles se privent de soins pour faire face aux dépenses pour leurs enfants. De plus, l'éloignement des structures médicales, les déserts médicaux impliquent des déplacements hors de la zone de résidence qui engendrent un coût pour leur budget, ce qui dégrade encore leur santé. En outre, les aides financières trop complexes à obtenir rendent également compliqué l'accès aux soins. Rappelons qu'un tiers des bénéficiaires potentiels de la CSS (ex-CMU-C) ne la demande pas. Notre mobilisation nationale contre la féminisation de la pauvreté est un combat social et féministe pour l'égalité et la dignité des femmes. L'indépendance financière des femmes est l'une des clés de l'émancipation et de la justice sociale.

### FEMME, VIE, LIBERTÉ

« Je n'arrêterai jamais de lutter pour l'instauration de la démocratie, de la liberté et de l'égalité. » Narges Mohammadi, 6 octobre 2023, depuis la prison d'Evin. Femmes Solidaires, mouvement féministe, laïque et universaliste salue le choix du comité Nobel de remettre cette année le prix Nobel de la Paix à Narges Mohammadi, journaliste et militante iranienne, et de reconnaître ainsi son engagement pour les droits des femmes et les droits humains dans son pays.



## Maison des jeunes au château Alnot

Les jeunes disposent désormais au château Alnot d'une salle complètement rénovée. C'est désormais le lieu de rendez-vous des jeunes qui participe à l'Accueil de jeunes durant les vacances scolaires et chaque mercredi après-midi durant l'année.



### Sécurité :

Une nouvelle signalétique aux abords des écoles



### Impasse Robespierre :

Les travaux de réfection de voirie et trottoirs continuent.



### Eglise :

L'entrée pour les personnes à mobilité réduite est fonctionnelle.



### Rue André Gourdin :

Les travaux de réfection de cette partie de la commune sont terminés.

# [Jeunesse - Sortie Astérix]



## Astérix le Gaulois avec les 13 -14 ans Trithois

**La Municipalité a organisé une sortie au Parc Astérix pour les jeunes Trithois âgés de 13 -14 ans.**

Alors qu'en fin d'année, leurs cadets recevaient des mains du Père Noël leurs cadeaux, la Municipalité et la commission des œuvres sociales n'ont pas oublié les 13 - 14 ans. Ceux-ci ont participé à une sortie au Parc Astérix.

Après un petit périple en bus, les jeunes trithois ont accédé au Parc. Situé à 40 minutes de Paris, le Parc Astérix propose de nombreuses attractions ainsi que des spectacles vivants. Les adolescents ont parcouru une journée durant le parc à thèmes consacré à l'univers de la bande dessinée d'Uderzo et Goscinny. Cette journée organisée par la Municipalité a laissé... «Par Toutatis»... un excellent souvenir aux jeunes Trithois...

## JOBS D'ÉTÉ :

Conditions pour postuler à un Job d'été : être âgé de plus de 18 ans - être scolarisé - avoir au moins l'un des parents qui habite la commune. Si vous remplissez ces conditions vous pouvez envoyer votre candidature à Monsieur le Maire de Trith-Saint-Léger en mairie de et à 59125 Trith-Saint-Léger, avec les documents suivants : une lettre de motivation et un CV, un RIB, une attestation de Sécurité Sociale, une photocopie de la carte d'identité, une photocopie du livret de famille, un certificat de scolarité daté de 2024, un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, taxe d'habitation ou foncière, facture de téléphone **fixe**).

**TOUT COURRIER INCOMPLET NE POURRA PAS ETRE PRIS EN COMPTE.  
Date limite d'envoi du courrier 22 mars 2023.**

# [Service Civique]



## Formation - Insertion - Handicap

Marie-Claire Bruggeman, adjointe au Maire, chargée de la formation, de l'insertion et du handicap vous informe.

La mairie de Trith-Saint-Léger recrute deux volontaires en service civique

Destiné au **16-25 ans et jusqu'à 30 ans** pour les personnes en situation d'handicap, le service civique permet de mûrir un projet professionnel, de gagner en confiance et en compétences en s'engageant sur une mission d'intérêt général d'une durée de **6 à 12 mois**. Prise en charge par l'Etat et complétée par l'organisme d'accueil du volontaire, une indemnisation d'environ **600 euros** est accordée à chaque volontaire. Pour toute information complémentaire : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr) (Les offres de la Ville sont disponibles sur ce site).

### Prépa apprentissage

Le centre actif propose aux jeunes âgés de **16 à 29 ans** d'intégrer une prépa apprentissage dans les métiers du numérique, de l'informatique, de la fibre optique. Si vous êtes sans emploi, sans formation, titulaire d'un diplôme de niveau CAP, BEP ou BREVET, intéressés pour suivre cette préparation, **contacter le 03 27 25 79 01**.

### Auxiliaires de vie et aides ménagères

Le groupe canopée recrute sans condition de diplôme des auxiliaires de vie et aides ménagères sur le Valenciennois. Pour toute information, n'hésitez pas à **contacter le 03 27 25 79 01**.

# [À votre service...]

## MA VILLE, MES ARTISANS, MES COMMERÇANTS

Nous présentons ce mois les entreprises situées dans la zone artisanale de l'étang  
46 rue Désiré Hubert hormis le garage Dumez situé dans le centre ville.



### MS SCOOT

Mourad propose la vente de scooters et pièces de vélos et mobylettes. Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h, le samedi de 9h à 17h.

Contact : 0359765479-0768441437  
- youtube : ms scoot - tiktok : msscoot4 -  
facebook : ms scoot



### VAL FLEXIBLES

Sandrine et son équipe vous accueillent du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, l'entreprise VAL FLEXIBLES est spécialisée dans la fabrication la réparation et la vente de flexibles hydrauliques, pneumatique, tuyaux industriels et outillage divers.

Contact : 03 27 21 12 20  
valflexibles@wanadoo.fr



### V REPAR

Le garage est ouvert du lundi au jeudi de 8h à 18h et le vendredi de 9h à 18h. Radouane propose : réparation, entretien, carrosserie, véhicule de prêt mais aussi le retrait de colis.

Contact : 09 53 01 49 68



### SAS GARAGE DUMEZ

Guillaume, agent Renault, et son équipe vous accueillent du lundi au vendredi de 7h à 12h30 et de 13h30 à 19h. Outre la station carburant ouverte 24h/24h, le garage est spécialisé en mécanique, carrosserie, vente de véhicules neufs et d'occasion.

Contact : 03 27 21 04 50  
gege.dumezsas@gmail.com



## PLEIN SUCCÈS POUR LE TOURNOI DE FOOTBALL

La COT Football présidée par Jean-Claude Bellanger a organisé un tournoi de football à la salle Gilbert Huguet. La compétition organisée sur deux jours a rassemblé 20 équipes opposant des joueurs U12 -U13 -U10 et U11. Au cours des parties qui duraient 10 minutes, les jeunes joueurs ont montré leur talent sportif. A l'issue de ce tournoi, les joueurs ont reçu diverses récompenses : coupes et jeu de maillots. C'est un jeune joueur trithois, Joe Tonneau, qui a été élu meilleur gardien de la compétition. Les élus municipaux ont félicité les dirigeants pour la bonne organisation du tournoi et l'ensemble des joueurs pour leur participation.



## CONVIVALITÉ AVEC LES PIEDS TRITHOIS

Le club de marche local présidé par Jean-Luc Ego a profité de ce début d'année pour partager et déguster la traditionnelle galette des Rois. Outre ce moment de convivialité les «Pieds Trithois» se rassemblent chaque mercredi après-midi et dimanche matin pour effectuer des randonnées.

Les élus ont félicité les dirigeants de cette association pour leur dévouement.





## COMPRENDRE LE COMPOSTAGE

Pratiqué par nos parents et nos grands-parents, le compostage est un processus naturel qui permet aux déchets organiques de la cuisine et du jardin de se décomposer avec l'aide de micro-organismes, champignons et d'animaux de sol. Ces déchets sont transformés en un engrais 100% naturel et d'excellente qualité : le compost.

### Quels déchets se compostent ?

Pratiquement tous nos déchets organiques sont compostables :



- Les déchets de cuisine : épluchures, marc de café, filtres en papier, pain, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, ...
- Les déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, ...
- Les déchets de maison : mouchoirs en papier et essuie-tout, cartons salis, plantes d'intérieur, ...

### Les 3 règles d'or du compost :

- 1 Mélanger les matières
- 2 Aérer régulièrement
- 3 Surveiller l'humidité

Passez au ver  
pour vos  
déchets !



### Quand utiliser le compost ?

Après 6 à 9 mois, le compost est mûr. Il est devenu un engrais idéal pour toutes les plantations d'intérieur et d'extérieur : pelouses, arbres et arbustes, potager, plantes vivaces, haies, semis, etc.

Le compost enrichit le sol, améliore sa structure et sa teneur en eau, tout en atténuant l'érosion par l'eau et le vent.

## COMMANDER VOTRE COMPOSTEUR À PRIX RÉDUIT

Vous souhaitez composter et ainsi valoriser vos déchets de cuisine et de jardin. Grâce à ce geste, vous réduirez la quantité de déchets produite sur notre territoire et améliorerez la qualité de notre environnement.

### Différents modèles de composteurs sont proposés :

Caractéristiques : composteurs en bois traité autoclave 4, NF environnement, fabriqués en France.

- **Composteur 400 litres** : Pour les jardins de moins de 400 m<sup>2</sup> - Dimensions : l 85cm L 72cm h 84cm
- **Composteur 600 litres** : Pour les jardins de plus de 400 m<sup>2</sup> - Dimensions : l 99cm L 85cm h 84cm

+ D'informations et bon de commande : <https://www.siaved.fr/commander-votre-composteur-a-prix-reduit>

VOUS ACCOMPAGNER  
VERS LES MOBILITÉS DÉCARBONÉES

# AIDE EN FAVEUR DES MOBILITÉS ACTIVES 2024

## QUELS SONT LES TYPES DE VÉHICULES CONCERNÉS ?

Jusqu'à  
**300€\*** Vélo classique ou  
à assistance électrique

Vélo Cargo avec ou  
sans assistance électrique

Jusqu'à  
**400€\***

Dans la limite de  
**[50%]**  
du prix

**Cette année, une aide de 50€ pour faire réparer et mettre en sécurité l'un des vélos de votre foyer vous est également proposée.**

## SOUS QUELLES CONDITIONS ?

- Être majeur,
- Être domicilié dans l'une des 47 communes de La Porte du Hainaut,
- L'achat ou la réparation doivent être effectués à partir du **1er janvier 2024**,
- L'achat ou la réparation doivent être réalisés chez un professionnel exerçant dans l'arrondissement de Valenciennes,
- L'achat simultané des équipements de sécurité doit figurer sur la même facture que le vélo.

## DE QUELS DOCUMENTS AI-JE BESOIN ?

JUSTIFICATIF DE DOMICILE  
DE MOINS DE 3 MOIS



PIÈCE D'IDENTITÉ  
RECTO/VERSO



FACTURE ACQUITTÉE  
DE 3 MOINS DE MOIS



CERTIFICAT  
D'IMMATRICULATION



\* Voir conditions sur le site internet.

Dans la limite de 50 % du prix d'achat du véhicule.

À partir du 1er janvier, aide accordée sous réserve d'éligibilité et dans la limite de l'enveloppe financière 2024.

Le véhicule doit être pour adulte ou adolescent de + de 16 ans.

**Sont exclus de cette aide, les vélos à usage sportif (VTT, vélo de course, BMX...) et les trottinettes électriques.**

Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

Attention, une seule aide sera octroyée par foyer. Si vous avez bénéficié de ce dispositif en 2022 ou 2023, seule une autre personne de votre foyer peut en bénéficier.

Les pièces administratives doivent être déposées au même nom que celui indiqué sur la facture.

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE



**La Porte du Hainaut**  
Communauté d'Agglomération

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE  
LA PORTE DU HAINAUT**

Site Minier d'Arenberg - La Porte du Hainaut  
Rue Michel Rondet - BP 59  
59135 WALLERS-ARENBERG

[www.agglo-porteduhainaut.fr](http://www.agglo-porteduhainaut.fr)

**Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, les groupes politiques sont invités à s'exprimer librement dans le magazine municipal.**

## Trith-Saint-Léger au coeur

Ce début d'année est marqué - quoi qu'en dise Monsieur le Président de la République - par des difficultés grandissantes pour la majorité des familles. L'annonce de l'augmentation de 10% du prix de l'électricité s'ajoute aux augmentations survenues cette dernière période. Ce n'est pas utile ici de faire la liste des augmentations nous les subissons chaque jour. La poudre aux yeux ça suffit ! Nous ne sommes pas dupes. La parole de nos gouvernants est en totale contradiction avec leurs actes. Ainsi, Monsieur le Président nous dit vouloir réindustrialiser la France mais laisse planer la menace de fermeture de Valdunes. Le gouvernement est complice du dépeçage annoncé. En effet, Valdunes Trith-Saint-Léger ne va pas sans Valdunes Leffrinckouke et Valdunes Leffrinckouke ne va pas sans Valdunes Trith-Saint-Léger. L'activité des deux sites est complémentaire. Face à la politique actuelle, il est plus que jamais indispensable de se rassembler, de s'unir pour exiger les moyens qui nous reviennent de droit afin de vivre une existence plus belle dans une société plus juste et plus humaine. Ces moyens existent, nous sommes à vos côtés pour les obtenir.

**Jean-Paul DUBOIS**  
**Philippe POTEAU**

## Ensemble TSL

Le classement PISA 2023 démontre une dégradation nette du niveau des élèves. On note par ailleurs une augmentation des inégalités. Et aujourd'hui la réponse du gouvernement c'est une nouvelle fermeture de classe sous prétexte qu'il y a quelques élèves en moins. En 2021, pourtant, on ouvrait une classe. Qu'en sera-t-il demain une fois les nouveaux logements construits ? Cette valse des classes est affolante là où la stabilité de l'équipe éducative et des moyens pédagogiques est requise pour une meilleure réussite des élèves. Le Président doit tenir ses promesses et donner à nos enfants des conditions d'enseignement dignes. En 2021 le Maire avait fait beaucoup de bruit autour de la fermeture d'une classe à Jean Macé pour se ranger finalement aux arguments de l'inspection académique. Pas question d'échouer cette fois-ci. Parents, enseignants, élus, exigeons pour nos enfants le maintien de la classe à l'école Gustave Eiffel.

**Christophe VANHERSECKER**

## L'avenir en toute sécurité

Non communiquée.

## Jean-Michel DEFRANCE

Merci pour cette fin d'année féérique qui marque l'intérêt que Mr Le Maire porte à notre ville et à ses habitants, un sentiment de bien être, une joie de vivre et un désir de dynamisme toujours dans un esprit de solidarité et de partage, tel que nous enseigne l'esprit de Noël. Comme les années précédentes, ce fut une réussite. Le centre ville était bien illuminé mais espérons qu'à partir de l'an prochain les décorations lumineuses pourront s'étendre beaucoup plus loin que la place, la ville fait un peu morose. Dans cet élan, il est regrettable que l'arbre de Noël d'une association soit oublié, plutôt « zappé » une semaine après. Souhaitons que notre majorité soit moins sélective en 2024. En espérant que cette tribune ne soit pas une nouvelle fois différée, je vous souhaite une très bonne année 2024.

**Jean-Michel DEFRANCE**

## Thé Dansant des seniors



**L**e traditionnel «thé dansant» réservé aux seniors (personnes âgées de 60 ans et plus dans l'année, inscrites au fichier population de la commune) aura lieu le **mardi 27 février 2024**. Dominique Savary, Maire, Eric Guerdin, Vice-Président du CCAS, le Conseil d'Administration du CCAS vous convient au thé dansant : le mardi 27 février 2024 à la salle des fêtes du centre (ouverture des portes à 14h). Au programme : danse avec l'orchestre Alexis et Lucas Passion et goûter chaleureux. Un service d'autobus est mis en place.

**ATTENTION : pour vous inscrire, vous devez remplir et découper le coupon ci-dessous.**

N'oubliez pas, ensuite, de le remettre au CCAS (29 rue Henri Durre) ou à la mairie annexe du Poirier, aux dates et heures indiquées.

**En cas de désistement, même de dernière minute, veuillez nous prévenir au 03 27 25 79 01.**



### **COUPON à remettre au C.C.A.S.**

Inscriptions le mardi 20 et le mercredi 21 février de 9h00 à 12h00

#### **en Mairie Annexe**

Le lundi 19 février de 9h00 à 12h00

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Tél. (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

59125 TRITH SAINT LEGER

Participe au thé dansant du **mardi 27 février 2024**

Prendra l'autocar :  OUI  NON

Nom de l'arrêt de bus : .....

### **PRENEZ LE BUS !**

#### **BUS**

**Arrivée du bus : 13h10 - Place R. Salengro**

Mairie Annexe	13h20
Station «DUMEZ»	13h30
Château Alnot	13h35
Résidence «Florent Gilles»	13h40
Résidence «Les Charmilles»	13h45
Clos Aragon	13h50

**Retour du bus au départ de la Salle  
des Fêtes à 17h précises**



# [Sur l'agenda, prenez note...]

## **Samedi 10 février**

Union des Femmes Solidaires  
tâches de secrétariat  
service culturel

## **Samedi 10 février dimanche 11 février**

Les enfants de Gustave Eiffel  
repas à la salle Jacques Prévert

## **Dimanche 11 février**

repas de la cellule du PCF Pierre et Marie Curie  
salle des fêtes

## **Samedi 17 février**

Very Bad Trith  
Badminton  
salle Jacques Anquetil

## **Samedi 17 février**

ANACR - assemblée générale  
service culturel

## **Dimanche 18 février**

Les Pieds Trithois  
Interclubs « La randonnée des géants »  
salle des fêtes

## **Mardi 20 février**

Les enfants de Gustave Eiffel  
carnaval à l'extérieur de l'école

## **Vendredi 23 au dimanche 25 février**

Comité des fêtes du Fort  
vendredi, loto / samedi, repas  
dimanche, concours de belote  
salle des fêtes

## **Samedi 24 février**

Majorettes « Les Estrellas »  
jeux du carnaval  
salle Jacques Anquetil

## **Lundi 26 février au vendredi 8 mars**

Service jeunesse et petite enfance  
Accueil Collectif des Mineurs  
groupe scolaire Gustave Eiffel

## **POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LA VILLE :**

Se présenter en mairie à l'accueil ou en mairie annexe dès votre arrivée dans la ville afin de vous inscrire au fichier population. Il vous sera demandé différents documents notamment : le livret de famille - un justificatif de domicile datant de moins de trois mois - CNI à défaut du livret de famille - jugement de Garde (uniquement pour consultation). Cette démarche vous permettra de recevoir les invitations à la fête des mères, le colis des aînés (à partir de 68 ans) le cadeau de Noël de votre ou vos enfants de 0 à 12 ans ou la sortie des 13/14 ans. Pour les personnes souhaitant participer au voyage et au repas des aînés, les conditions sont les suivantes : - être âgée de 62 ans et plus - se faire connaître auprès du service des Oeuvres Sociales en Mairie afin de recevoir les invitations (ceci ne concerne que les personnes n'ayant jamais participé à ces manifestations)

## **Pour les personnes Trithoises qui ont changé de logement en cours d'année :**

Il est important de se présenter en mairie ou mairie annexe avec un justificatif de domicile récent à votre nouvelle adresse.

## **Pour les personnes quittant la commune :**

Prévenir la mairie ou la mairie annexe de votre départ.

**VOTRE SERVICE DÉCHETS ÉVOLUE !**  
**1 NOUVEAU RÉFLEXE**  
**1 APPLI AU QUOTIDIEN**

COLLECTE  
CALENDRIERS  
TRI DES DÉCHETS  
BACS DE COLLECTE  
COMPOSTAGE  
DÉCHÈTERIES  
AMIANTE

SIAVED  
PRODUCEUR DE TECHNOLOGIE

Télécharger dans  
l'App Store

DISPONIBLE SUR  
Google Play



### NUITS DE LA LECTURE, ATELIERS ET HEURE DU CONTE

Après les animations et spectacles de Noël, l'année a débuté avec des animations pour « Les nuits de la lecture », des séances de l'heure du conte et un après-midi jeux. De quoi amplement satisfaire petits et grands.

Durant quatre soirées consécutives, les 8<sup>ème</sup> Nuits de la lecture, organisées pour la troisième année consécutive par le Centre national du livre ont permis au public de découvrir des spectacles et animations autour du thème du corps : atelier d'écriture, brico-conte, jeux, atelier de couture (coussin de lecture), atelier autour de l'œuvre de Ketih Haring (street art) et spectacle « Jeanne et la lune ».

D'autre part, les séances de l'heure du conte animées par l'équipe de la médiathèque attirent toujours autant les enfants. N'hésitez pas à vous inscrire pour participer le mercredi 7 à la séance brico'conte spécial carnaval à partir de 10h00 (pour les enfants à partir de 4 ans). Enfin, la médiathèque a fait le plein de nouveautés ces dernières. Elles sont mises à disposition et concernent tous les styles : albums et romans jeunesse, jeux, DVD, CD, romans, documentaires, BD et mangas !



➔ Suivez-nous !

## Prenez note !

Le programme :

- **14 février à 18h00** : projection « Soirée ciné spéciale Saint Valentin » (ados/adultes)

- **21 février à 10h30** : fête de l'imaginaire, Spectacle/rencontre « P'tit Bonhomme & Cie » (tout public dès 5 an par Pierre Delye,

- **27 février à 10h** : jeux du monde, tout public dès 10 ans

**Heures du conte :**

- **7 février à 10h00** : sur le thème « Les géants » à partir de 7 ans,

- **7 février à 10h00** : brico'conte spécial carnaval, pour les enfants à partir de 4 ans.

- **14 février à 11h** : séance spéciale Pierre Delye, (dans le cadre de la Fête de l'imaginaire de Douchy-les-Mines), à partir de 5 ans.

**Heure du conte des bébés :**

- **vendredi 16 février : à 10h** : pour les assistant(e)s maternel(le)s, (grands)-parents

**Après-midi jeux (public adulte) :**

**Jedi 22 Février à 14h00** : spécial jeux de mémoire

**Jeux vidéo (tout public) :** tous les mercredis et un samedi sur deux à 10h, 11h, 13h45, 14h45, 15h45 et 16h45 (sauf le samedi), thème de Janvier: switch.

**Les animations sont gratuites et ouvertes à tous (adhérent ou non à la médiathèque).**

**Si vous souhaitez emprunter, l'adhésion est gratuite pour les Trithois et tous les habitants de La Porte du Hainaut. Cette adhésion vous permet un accès aux ressources en ligne (journaux, magazines, films et romans à télécharger) idéal pour les vacances !!**

**Les horaires : Mardi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00, jeudi de 13h30 à 18h00 et samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**

Calendrier disponible en médiathèque.

Renseignements et inscriptions au 03 27 20 25 00. Retrouvez toute la programmation sur la page Facebook de la médiathèque ou sur le site [www.mediatheques-porteduhainaut.fr](http://www.mediatheques-porteduhainaut.fr)

## Danse

**/// Dimanche 11 février à 16h00**  
**« Mythologies » par le Jeune Théâtre du Corps Pietragalla Derouault**  
**Voyage dans le répertoire classique**

Qui n'a jamais rêvé de voir le meilleur de Cendrillon, Roméo et Juliette, Carmen, Casse-Noisette, La Belle au Bois Dormant ? Les chorégraphes et metteurs en scène, Marie-Claude Pietragalla et Julien Derouault réinterprètent ces chefs-d'œuvre de la danse avec le Jeune Théâtre du Corps, à travers une relecture contemporaine.

Avec les danseurs et danseuses âgés de 18 à 25 ans qui allient fougue, énergie et passion, ils portent un nouveau regard sur les grands mythes du répertoire classique ancrés dans l'imaginaire collectif, abordant des thèmes universels comme l'amour, la mort, la fatalité, le désir...

Entre héritage et modernité, Marie-Claude Pietragalla et Julien Derouault offrent à cette jeune génération, venue de la formation d'excellence artistique, une mythologie à l'image de leur temps.

**Chorégraphie et mise en scène : Marie-Claude Pietragalla et Julien Derouault**

**Lumière : Alexis David, Costumes MARIE-CLAUDE PIETRAGALLA**

**Avec en alternance : Antonin Muno, Raphaël Dal Conté, Manon Chapuis, Charlotte Le Hir, Amélie Lampidecchia, Solène Messina-Ernaux, Etienne Iloria, Noah Météau, Alois Leclét, Fanny Colliard, Charlotte Le Hir, Carla Béral, Manon Alins, Robin Sallat, Antonin Vanlangendonck. Musiques : Sergueï Prokofiev, Piotr Ilitch**

**Tchaïkovski, Georges Bizet - Photo : Pascal Elliott.**

Durée : 1h30. Public à partir de 7 ans - **Tarif C : 6 €**



## Cirque aérien et marionnettes de papier

**/// Mardi 13 février à 14h30 (représentation scolaire) / Mercredi 14 février à 14h30**  
**« Nout » par Le cirque du bout du monde dans le cadre des Scènes plurielles de la CAPH**

Réservations au 03 27 19 04 43 ou par mail : [culture@agglo-porteduhainaut.fr](mailto:culture@agglo-porteduhainaut.fr)

Durée : 50 min. Tout public dès 6 ans - **Tarif : 5 €**

## Spectacle musical

**/// Mardi 27 février à 14h00**  
**« A la dérive ! » par la compagnie La Rustine**

Félix n'a jamais vu les vagues, il ne connaît qu'une mer calme et lisse à l'horizon. Lorsqu'il était petit, son grand-père lui racontait l'histoire du grand cachalot. Aujourd'hui c'est décidé, Félix prend la mer, pour trouver le grand cétacé et percer le mystère des vagues.

Un conte en musique teint de poésie où un abat-jour devient poulpe, un drap devient la mer et une baignoire, une chaloupe de fortune.

Les deux comédiens jonglent avec la narration, la musique, le théâtre d'objets et les illustrations sonores. De leur bric-à-brac d'objets, ils déploient et déroulent le fil de l'histoire de Félix.

**Production : La Compagnie La Rustine**

**Distribution : avec Arthur et Romain Smaghe ; univers visuel : Clouk ; mise en scène : Stéphanie Vertray ; création lumière : Noémie Moal ; costumes : Atelier Galamez.**

**Coproductions : Culture Commune, scène nationale du bassin minier Pas-de-Calais (Loos en Gohelle), L'Arrêt Création (Fléchin).**

**Avec le soutien des Maisons Folies (Lille), de l'espace Casadesus (Louvroil), du Théâtre Massenet (Lille) et du 9-9bis (Oignies) avec le soutien financier du département de la Haute-Savoie dans le cadre Coup de Pouce. Ce spectacle a reçu le prix du public - 2023 - Festival au Bonheur des Mômes. Crédit photo : Kalimba, crédit visuel : Clouk.**

Durée : 45 min. Tout public dès 7 ans - **Tarif F : 2.90 €**



**> INFOS & RÉSERVATIONS**

### > INFOS & RÉSERVATIONS

Service culturel - Rue Sautter - Hameau du Poirier - Tél : 03 27 24 69 20  
MERCRI DE STATIONNER SUR LA PLACE A PROXIMITÉ DU THEATRE  
Licence n°1 : 1029278 - Licence n°3 : 1029279

Service culturel  
Tél : 03 27 24 69 20